

## Préambule

Il y a quelques années encore, ce n'est pas si loin, cette section se serait appelée : « service pour l'élève en difficulté ». Elle aurait contenu alors que les services qui s'ajoutent aux enseignants, mais sans parler de ceux-ci.

Nous faisons le choix d'intituler cette section : « Élèves ayant des besoins particuliers ». Ce choix repose premièrement sur l'intention de ne pas « enfermer » l'enfant comme ayant un problème ou une difficulté, mais comme ayant un besoin.

Dire qu'un élève est en difficulté peut laisser sous entendre que c'est comme cela et que ça ne changera pas. Nous croyons fermement qu'un élève n'est pas statique et qu'il peut évoluer et se développer. Nous croyons qu'il peut réussir même s'il éprouve une difficulté ponctuelle.

À l'inverse, nous croyons que l'élève, dont on ne répond pas aux besoins particuliers est destiné à continuer à avoir des difficultés. À la limite, dans cette pensée, on pourra dire en première année, qui sera en difficulté en 6<sup>e</sup> année, aux épreuves ministérielles. De la même manière, prévoir en octobre, le classement de fin d'année.

Parler de besoin fait référence à un concept universel. Tous les êtres humains ont des besoins. Besoins physiologiques, affectifs et cognitifs. Tous les êtres humains passent une bonne partie de leur existence à répondre à leur besoins. Or, d'un individu à un autre, même si les besoins sont semblables, il appert que la façon d'y répondre n'est pas nécessairement de la même manière.

Il en va de même pour les besoins des élèves qui favorisent l'apprentissage. Tous les élèves n'ont pas le même profil d'apprentissage et les mêmes besoins de soutien face aux apprentissages à réaliser. C'est normal, c'est humain. C'est dans cette normalité de la diversité des besoins à combler que l'on a voulu ancrer les services à l'élève.

Le premier service à l'élève : l'enseignant.

On semble l'oublier parfois, le premier service éducatif offert par l'école est l'enseignant. Il est le plus important des services offerts. Jamais aucun autre service n'aura l'importance de ce premier service pour deux raisons.

Le nombre d'heure que l'enseignant passe avec l'élève. Aucun autre service, même le plus intensif que l'école peut offrir n'aurait le même pouvoir que le nombre d'heures que l'enseignant titulaire passe avec l'élève.

L'effet enseignant. Il est reconnu, dans la littérature, que la personne ayant le plus d'impact sur un élève est son enseignant. On appelle cet impact, « l'effet enseignant ». Très documenté dans

la recherche actuelle, cet effet peut avoir un impact destructeur ou constructeur chez l'enfant. Aucun autre membre du personnel de l'école n'a d'impact aussi important envers l'élève.

L'ensemble des propos précédents nous amène à placer l'enseignant-titulaire au centre du modèle de service à l'élève ayant des besoins particuliers.

Ainsi, c'est sur les inquiétudes d'un enseignant-titulaire que nous nous baserons pour procéder à une rencontre multi pour un élève donné. C'est sur ses observations et son jugement que l'assise des actions prendra forme. C'est aussi par son enseignement efficace et sa flexibilité pédagogique, par la connaissance de l'enseignant sur lui-même et ses propres forces que les actions prendront forme.

Cependant, tout ne peut reposer sur l'enseignant. Comme son rôle est déterminant pour les élèves, et particulièrement pour ceux ayant des besoins spécifiques, il nous faut supporter l'enseignant. Ainsi, sur demande de l'enseignant titulaire, les PNE, les enseignantes-orthopédagogues et les collègues enseignants peuvent par leurs observations ou dans des discussions, amener des recommandations, des pistes d'actions à l'enseignant-titulaire.

La communauté d'apprentissage professionnelle (C.A.P.) est un espace de travail en concertation pour soutenir nos élèves ayant des besoins particuliers.

Il y a aussi, les dépistages systématiques qui soutiendront l'identification des besoins des élèves. De ce dépistage, l'enseignant, les orthopédagogues et la direction auront des données précises sur les objectifs à travailler pour chaque élève ayant des besoins particuliers.

Enfin, les plans d'interventions (P.I.) devraient permettre de cibler une ou des objectifs précis, pour un élève en mettant en place un ou des moyens efficaces et en se donnant un court échéancier dans le but d'atteindre l'objectif fixé.